

Intitulé de l'UE	Complément de formation en ce compris l'approche interculturelle et la valorisation de l'engagement étudiant
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Myriam DE SAINT HUBERT	24	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Complément de formation - Partie 2	24h	Myriam DE SAINT HUBERT Elisabeth GLORIEUX Constance LEROY

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Complément de formation - Partie 2 : 4h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Complément de formation - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucune. Ce complément de formation permet de découvrir et d'expérimenter de nouveaux outils au service de l'éducation.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire ◦ Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ◦ Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ◦ Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles

- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
 - Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Découverte d'un ou plusieurs outils, initiation à une ou plusieurs techniques ouvrant le champ des possibles en stage et dans l'exercice de la profession
- Faire le point sur la plus-value professionnelle liée à l'utilisation des techniques et des outils acquis
- Renforcer son projet professionnel

Contenu de l'AA Complément de formation - Partie 2

L'étudiant choisit parmi un panel d'activités proposées: celles-ci sont animées par des formateurs-experts dans différents domaines (musique, théâtre, langue des signes, danse, communication non violente, gestion du stress...). L'étudiant peut ainsi découvrir et expérimenter avec d'autres des outils utiles dans l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

Méthodes d'enseignement

Complément de formation - Partie 2 : approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

Supports

Complément de formation - Partie 2 : Selon les activités, un support écrit sera proposé

Ressources bibliographiques de l'AA Complément de formation - Partie 2

Certains formateurs donnent quelques références en lien avec leur domaine pour permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Complément de formation - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Complément de formation - Partie 2 :

Présences et implication de l'étudiant dans le module ou les modules choisis

"L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités complémentaires. Il lui appartient d'avertir **de son absence dès le premier jour auprès des enseignants responsables (titulaires?) des activités complémentaires**. Les pièces justificatives pour être reconnues valables doivent parvenir à l'établissement dans les cinq jours ouvrables qui suivent le début de

l'absence, le cachet de la poste ou la réception par le secrétariat des étudiants et/ou les enseignants responsables faisant foi. Passé ce délai, l'absence n'est pas justifiée.

Dans le cas d'une absence totale ou partielle (plus de 50%) justifiée, l'étudiant pourra récupérer la semaine des AC au prorata des heures non prestées lors des AC du bloc 3ES organisée au quad 2, afin de valider l'UE du bloc 2ES ou selon les modalités définies par le titulaire de l'activité.

En cas d'absence(s) non-justifiée, l'étudiant sera contraint de repasser la semaine des AC lors de l'année académique suivante pour valider l'UE du bloc 2ES.

Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Année académique : **2024 - 2025**